



DIRECTION DES ACTIVITÉS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
801-1550 AVE D'ESTIMAUVILLE
QUÉBEC (QUÉBEC)
G2Y 2E7

Par courriel seulement

Le 04 novembre 2024

N/R : 4191-15-C173

Madame Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140 Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Réponses d'Environnement et Changement climatique Canada à la demande DQ-2 portant sur le Programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna (3211-02-329)

Madame St-Gelais,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à la demande DQ2 qui nous a été transmise le 01 novembre 2024.

1. La valorisation des sédiments de dragage

a) Est-ce que votre ministère a des expériences à partager sur l'utilisation de sédiments de dragage pour la création ou la restauration d'habitats, notamment de milieux humides? Veuillez détailler votre réponse.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) n'a pas d'expérience de projet de création ou restauration d'habitat à partir de sédiment provenant de dragage. Cependant, notre équipe du programme d'immersion en mer a pu au fil des années être témoin d'effort dans ce sens aux îles-de-la-Madeleine. En effet, la compagnie Mines Seleine et Transport Québec ont chacun de leur côté procédé à la revalorisation des sédiments de dragage pour différentes utilités. Nous vous suggérons de communiquer avec ces 2 organisations, qui ont de notre point de vue, acquis une expérience solide au fil des dernières années dans le domaine de la revalorisation de déblais de dragage au Québec.

b) À votre connaissance, est-ce que des projets de valorisation de sédiments de dragage auraient eu lieu sur des terrains vous appartenant et situés à proximité du port de Gros-Cacouna? Si oui, veuillez les décrire et présenter les résultats obtenus.



ECCC a agi à titre de ministère expert en appui à Transports Canada lors de son projet de dragage au port de Gros-Cacouna entre 2007 et 2009. Le rôle d'ECCC a été de fournir des avis d'experts en regard de ses champs d'expertise, soit la gestion des sédiments et les oiseaux migrateurs. Le projet visait le dragage et la mise en dépôt de 67 500 m³ de sédiments dans une section (\pm 3.5% de la superficie totale) d'un bassin (appelé le bassin ouest) existant dans les limites du port de Gros-Cacouna et appartenant à Transports Canada. Le bassin utilisé pour la mise en dépôt des sédiments est adjacent à la propriété d'ECCC, soit Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte. Dans le cadre de l'évaluation environnementale, ECCC avait alors partagé à Transport Canada des recommandations sur la gestion acceptable des sédiments et l'utilisation du secteur du Bassin par les oiseaux migrateurs. ECCC a également partagé ses préoccupations sur le devenir du bassin ouest, ce bassin constituant une halte migratoire importante pour les oiseaux en migration. Nous recommandons au BAPE de consulter Transports Canada, sur le résultat attendu et atteint pour ce projet de mise en dépôt dans le bassin ouest dans le port de Gros-Cacouna.

c) À votre connaissance, y aurait-il un potentiel de création ou de restauration d'habitats à partir de sédiments de dragage à proximité du port de Gros-Cacouna?

ECCC ne connaît pas de potentiel projet de création ou de restauration d'habitats à partir de déblais de dragage à proximité du port de Gros-Cacouna.

En espérant le tout à la satisfaction de la Commission, veuillez agréer, Madame St-Gelais, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Louis Breton, *Gestionnaire*, Section évaluation environnementale

c.c. Éric Vachon, Directeur des activités de protection de l'environnement pour le Québec